

6.2

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : INFORMATIQUE
Espace Numérique de Travail (ENT) des écoles du 1^{er} degré - Demande de financement.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

La Commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche ambitieuse de transformation numérique de ses écoles du premier degré. Cette stratégie a été initiée dans le cadre du projet « École numérique » qui prévoyait le déploiement d'équipements pédagogiques numériques, la généralisation des usages collaboratifs et la mise en œuvre d'un Espace Numérique de Travail commun à l'ensemble des établissements scolaires de la Commune.

L'évolution des pratiques pédagogiques, la multiplication des ressources numériques, le développement des échanges entre les équipes éducatives, les élèves et les familles ainsi que les enjeux croissants de cybersécurité conduisent aujourd'hui la collectivité à engager une nouvelle étape de consolidation de son ENT.

Le projet vise ainsi à disposer d'un environnement numérique éducatif moderne, sécurisé et maîtrisé, capable de répondre durablement aux besoins de la communauté éducative tout en garantissant la souveraineté des données produites dans le cadre des activités scolaires pour la période [2026-2028].

Les dépenses prévisionnelles sont présentées ci-après :

DESIGNATION DES DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT EN EUROS
Dépenses d'investissement	
Fédération d'identité - One Pocket	2 400,00 €
Formation équipe éducative	6 000,00 €
Ateliers d'animation à l'Animu pour les familles (15 ateliers)	2 400,00 €
Application mobile en langue corse	Gratuit
Montant total € HT des dépenses d'investissement	10 800,00 €
Dépenses de fonctionnement	
Abonnement ONE Ultima (2 ans) pour 1 365 élèves	9 555,00 €
Montant total € HT des dépenses de fonctionnement	9 555,00 €
Montant total de l'opération sur 2 ans	20 355,00 €
TVA	4 071,00 €
Montant total € TTC des dépenses	24 426,00 €

Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-après :

DÉSIGNATION	TAUX	MONTANT EN EUROS
Dépense subventionnable € HT		20 335,00 €
POE FEDER	60,00 %	12 213,00 €
Part communale	40,00 %	8 142,00 €
Montant TVA	20,00 %	4 071,00 €
Part totale communale		12 213,00 €
Montant total € TTC		24 426,00 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer en ce sens.

A la suite du rapport qui vous est soumis, il est ainsi demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

-  d'approuver le projet de maintien opérationnel de l'Espace Numérique de Travail des écoles du 1^{er} degré.
-  d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessous :

DÉSIGNATION	TAUX	MONTANT EN EUROS
Dépense subventionnable € HT		20 335,00 €
POE FEDER	60,00 %	12 213,00 €
Part communale	40,00 %	8 142,00 €
Montant TVA	20,00 %	4 071,00 €
Part totale communale		12 213,00 €
Montant total € TTC		24 426,00 €

-  d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche et à signer au nom de la Commune tout document utile au financement et à la réalisation de cette opération.